

# Singulier pluriel

Déposé le 11/04/2024

SITE DE DEPOT

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

## Fédération Syndicale Unitaire de la Drôme



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

### MARS 2024, LA FSU 26 SUR TOUS LES FRONTS...

8 MARS

#GREVE  
FEMINISTE



19 MARS

Pour la Fonction Publique



22 MARS



26 MARS

AUGMENTER LES PENSIONS  
C'EST BON POUR LE POUVOIR D'ACHAT  
ET LA SÉCURITÉ SOCIALE



#### SOMMAIRE :

- p.1 : La FSU sur tous les fronts
- p.2 : Edito 1<sup>er</sup> Mai ...
- p.3 : Engagé-es pour le droit des femmes
- p.4 : 4h d'EPS / semaine
- p.5 : Mobilisation des AS
- p.6 : Journée syndicale du 2 avril
- p.7 : PSC
- p.8 : CDEN et attitude du préfet



## CHOC des SAVOIRS

C'est **NON !**

Je signe la pétition



[mapetition.org/non-choc-savoirs/](http://mapetition.org/non-choc-savoirs/)



*Pour gagner l'abandon  
des mesures du « Choc des  
savoirs », la FSU appelle à  
poursuivre la mobilisation  
à tous les échelons contre  
cette réforme de tri social,  
à l'opposé du projet  
d'école émancipatrice  
que nous avons  
toujours porté !*

## Le 1<sup>er</sup> mai, c'est la fête internationale des Travailleuses et des Travailleurs...

Dans un monde idéal, nous nous réunirions ce jour-là pour fêter la Paix et la Fraternité dans une société égalitaire où les syndicats n'existeraient plus.

Dans la réalité, cette journée permet surtout de mettre en avant les nombreuses luttes pour lesquelles nous devons nous battre toutes et tous ensemble.



### UNE GERMINATION « À FAIRE BIENTÔT ÉCLATER LA TERRE »

De nombreuses actions réussies peuvent constituer des points d'appui pour cette importante journée d'action. Même si Macron et Attal poursuivent quoi qu'il en coûte la casse de l'Éducation nationale, c'est bien grâce à la mobilisation de toute la profession qu'Oudéa-Castéra a été remplacée. Les actions médiatisées de tri ou de « lying » à l'entrée des établissements, les opérations « collèges morts » complètent les journées de grèves et préparent aussi des réunions d'informations publiques en lien avec la FCPE. Il faut également s'emparer des alertes auprès de l'Institution en remplissant des fiches SST, en votant des motions en CA et en Conseil d'École. Faisons vivre pleinement notre slogan unitaire « Nous ne trierons pas nos élèves », ni à l'école, ni au collège, ni aux lycées, ni à l'Université.

Par ailleurs, le rapport des députés Vannier et Weissberg sur le financement des établissements sous contrat a confirmé le scandale de l'école privée : n'est-ce pas là le moment, quarante ans après la victoire des partisans de « l'école libre », de réclamer et de récupérer tout l'argent public pour l'école publique ?

Le « Choc des savoirs » constitue la nouvelle réforme emblématique dans l'Éducation Nationale mais nous ne devons jamais oublier de la mettre en perspective avec la volonté ultra-libérale de détruire l'ensemble des Services Publics. Si la journée du 19 mars n'a pas recueilli une adhésion complète pour défendre nos métiers et nos valeurs, retenons cependant le succès des actions des Assistantes Sociales à Paris puis à Grenoble ; rappelons également la belle opération parisienne du SNEP-FSU.

***Là encore, il faut poursuivre nos efforts communs, au sein de la FSU, pour participer pleinement à inverser la tendance.***

### LA MOBILISATION, C'EST L'ESPOIR

Il faut donc, encore et toujours, retourner voir nos collègues, nos ami-es, nos proches pour les convaincre de venir rejoindre les différentes initiatives que la FSU, avec d'autres forces progressistes, organisent :

- **pour** enrayer le rouleau compresseur du patronat ;
- **pour** rassembler contre les guerres en Ukraine et au Proche-Orient ;
- **pour** contrer la bête immonde qui toujours peut surgir du ventre fécond de la haine ;
- **POUR faire un bel et bon 1<sup>er</sup> mai !**

*Amélie Chapapria & Christophe Dumaillet,  
co-secrétaires départementaux de la FSU26.*



F.S.U. 26

Dans la droite ligne de l'appel national rédigé par la CGT, la FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse (extraits ci-dessous), la FSU 26 va rencontrer l'Intersyndicale dans les principales villes drômoises afin d'organiser « **un 1<sup>er</sup> mai 2024 le plus unitaire possible** ».

### ***Ni les actionnaires, ni les réactionnaires : un 1<sup>er</sup> mai pour les travailleurs et travailleuses !***

*« Nos organisations appellent à s'opposer aux politiques d'austérité en France comme en Europe. Alors que des profits records sont enregistrés, il faut sortir du choix délétère que l'on nous impose. Pour une Europe sociale et des peuples : ni dépendance à la finance, ni poison de l'extrême-droite, pire ennemi des travailleurs et travailleuses !*

*Nos organisations militent pour le renforcement de la protection sociale et s'opposent aux projets de contre-réformes qui réduisent les droits et conquises des travailleurs et travailleuses.*

*Elles dénoncent les attaques aux libertés collectives et individuelles, notamment contre les bourses du travail et le droit de manifester, les libertés syndicales mais aussi les entraves à la liberté d'expression, par exemple sous-couvert des lois anti-terroristes.*

*Ce 1<sup>er</sup> mai doit aussi être le prolongement des mobilisations du 8 mars pour l'égalité réelle alors que les femmes sont moins payées et plus souvent en situation de précarité.*

***Nos organisations appellent les travailleuses et travailleurs, les jeunes, étudiant-es et retraité-es, à manifester partout en France le 1<sup>er</sup> mai contre l'austérité, pour l'emploi, les salaires, les services publics, la protection sociale, les libertés et la paix juste et durable dans le monde. »***



ENGAGÉES  
POUR LES  
DROITS DES  
FEMMES



Avec plus de 160 événements organisés sur tout le territoire qui ont réuni plusieurs centaines de milliers de personnes, le 8 mars a été une belle réussite. L'élargissement du périmètre intersyndical est un signe positif pour la suite.

**Néanmoins, le travail de conviction, pour engager davantage encore nos collègues dans les luttes pour l'égalité des droits, doit se poursuivre pour construire la prochaine grève féministe.**

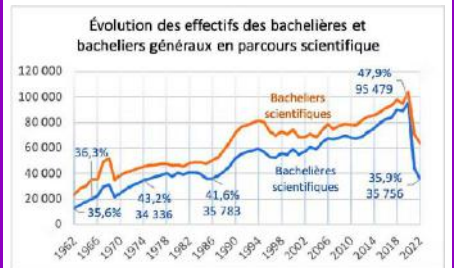
Alors que le salaire net des agentes est inférieur de 400€ en moyenne à celui des agents et que la rémunération des personnels de catégorie C et des AESH reste très faible, la politique salariale envisagée dans la Fonction publique risque d'aggraver encore les inégalités entre les femmes et les hommes en faisant la part belle au « mérite ».

Les discussions sur les nouveaux plans d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ont déjà pris du retard et aucun moyen associé n'est provisionné.

**La FSU continuera à mettre en évidence les inégalités entre les femmes et les hommes, pour sensibiliser les personnels aux enjeux d'égalité. Elle interviendra à tous les niveaux pour que des mesures soient prises, avec les moyens nécessaires, pour atteindre l'égalité professionnelle sans condition.**

Un exemple criant d'un recul actuel suite à une décision de politique éducative néfaste aux filles : la réforme du lycée.

Un article récent pour « *The Conversation* » montre l'effondrement de la part des bachelières au bac scientifique. Le choix des enseignements de spécialités s'est accompagné d'une chute massive des inscriptions dans les disciplines scientifiques au lycée, de manière dramatique pour les filles.



## ROSIES

**L'ASTI-Romans appelle à se rassembler vendredi 22 mars pour la journée internationale contre le racisme et le fascisme. Ci-dessous la prise de parole des Rosies :**



**Habituellement nous nous exprimons au travers des textes de nos chants mais aujourd'hui nous avons trouvé nécessaire de prendre la parole d'une façon inhabituelle pour nous.**

En effet, quand l'ASTIR nous a proposé de danser aujourd'hui, bien que décidées à être de ce rassemblement, nous avons douté nous disant qu'aucun texte n'était parfaitement adapté à cet événement.

Et pourtant, le doute a vite été dissipé car nous sommes de celles qui estiment que le féminisme sans lutte sociale c'est du jardinage !

Les Rosies se mobilisent pour l'égalité entre les femmes et les hommes mais, au-delà, elles luttent contre toutes les formes de domination et d'oppression, que ce soit envers la couleur de peau, les croyances, l'orientation sexuelle et contre toutes les formes de violences qu'elles soient physiques, morales ou institutionnelles.

Nous éprouvons un sentiment fort de sororité envers toutes les femmes victimes du racisme parce que nous savons qu'elles sont doublement victimes du fait d'être femmes.

Nous l'avons tragiquement déploré lorsque, dernièrement à Romans, des appels aux viols ont été lancés par des néo-nazis contre les femmes issues du quartier de la Monnaie. Le viol comme arme de guerre qui pousse d'ailleurs tant de femmes à fuir certains pays et à venir trouver refuge en France. « Lorsqu'elles fuient la misère les femmes, vers un avenir meilleur, elles se noient dans

les mers, les femmes, funeste effet de vos peurs. » chantons-nous dans la reprise de l'hymne des femmes.

Nous savons à quel point la xénophobie ambiante s'attache surtout à discuter et à contrôler la tenue des femmes : « Tant de peur pour si peu de tissu, est-ce que ça vaut la haine ? » demande une de nos chansons.

Nous ne pourrions être exhaustives mais rappelons aussi que l'extrême-droite et le fascisme sont les ennemis des femmes à qui ils refusent le droit à disposer librement de leur corps. Dans la Drôme, seule l'élue RN a voté contre l'inscription de l'IVG dans la Constitution.

« République à genoux, tu as du sang sur les mains, les assos que tu dissous, les fachos que tu soutiens... » : voilà encore un extrait d'un de nos chants.

C'est donc en réalité dans chacun de nos textes et dans chacune de nos luttes que nous chantons contre le racisme et le fascisme.

**Et elles sont nombreuses et légitimes ces luttes : inégalités en raison du genre, racisme, fascisme, crise sociale, crise écologique et climatique, crise démocratique. Nous avons un petit rôle à jouer.** Nous pouvons regretter parfois que les luttes soient cloisonnées car c'est le système global qui nuit à toutes !

**Alors, maintenant , ensemble, trouvons de la résonance, un écho, un rythme, une mélodie qui nous entraîne dans une joyeuse cadence venant contrebalancer la haine que nous refusons sur nos territoires.**

**Dansons et chantons maintenant !**



## Pourquoi réclamer 4h d'EPS n'est pas une revendication corporatiste ?



2024, les enseignants d'EPS profitent du projecteur médiatique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris pour mettre sur le devant de la scène un mandat historique du SNEP-FSU :

**augmenter les horaires hebdomadaires d'EPS pour toutes et tous !**

Les signaux d'alerte concernant la santé des jeunes sont nombreux. Nous faisons le constat chaque jour dans nos cours que les élèves sont de moins en moins actifs. Les études appuient ce constat : seulement 13% des jeunes réalisent les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (1H d'activité par jour). Les conséquences sont sans appel : sédentarité et obésité augmentent quand capacités physiques et cardiaques diminuent (Moins 25% en 40 ans)

Le gouvernement ne peut décevant pas l'ignorer. Mais pour faire face au « tsunami sociétal d'inactivité physique » décrit par le cardiologue François Carré, Macron propose des « bouées-canard » avec des dispositifs indigents : 30 minutes d'activité physique quotidienne en primaire et 2h de sport au collège.

Les professeurs des écoles doivent proposer 30 minutes d'APQ alors que leur temps de formation sur l'EPS a été réduit à peau de chagrin. Dans ces conditions, comment donner du sens à cette activité pour les élèves ? Quant au dispositif « 2h de sport au collège », censés s'adresser aux élèves qui n'ont pas accès au sport, il est bien loin de toucher sa cible. Le rapport de l'INJEP publié en janvier 2024 démontre que 90% des élèves fréquentant le dispositif 2h de sport sont déjà sportifs et que parmi les 10% non sportifs, 30% abandonnent après quelques séances.

Un dispositif qui accentue les inégalités scolaires et sociales, encadré par des personnes extérieures à l'Éducation Nationale.

En Drôme, sur 56 collèges, aucun n'ont mis en place ce dispositif. Et sur l'académie seulement 7 collèges, soit 70 élèves sur 33000 en bénéficient (0,2%) et la plupart sont déjà sportifs. Un fiasco !

Ces dispositifs sont comparables aux groupes de niveaux / « besoins » proposés en français et en mathématiques au collège : ils sont une capitulation sur le principe de démocratisation scolaire : le gouvernement acte que l'École ne donne pas la même chose à tous les enfants. En EPS, cela va même plus loin : on fait appel aux clubs et aux structures privées commerciales pour remplir une mission qui devrait être assurée par des fonctionnaires. Vers la privatisation de l'éducation physique de nos jeunes !

Les enseignants d'EPS, en réclamant 4h d'EPS pour toute la scolarité, veulent un projet d'École émancipatrice, qui refuse le tri social, et permet un accès aux savoirs et à la culture pour toutes et tous.

Le 15 mars, 1000 enseignants d'EPS de toute la France dont 25 Drômois.es et Ardéchois.es ont manifesté à Paris, place de la République avec dynamisme et joie militante !

Pour contrer le modèle social que dessine ces dispositifs insidieux (*concurrence, privatisation, augmentation des inégalités*), nous vous invitons à signer et faire signer la pétition :

**« Pour une jeunesse plus sportive, tout commence à l'école »**

Delphine Gasnier, pour le bureau du SNEP-FSU 26.





Les Assistantes Sociales de l'Education Nationale et dans l'enseignement supérieur sont en colère. En effet, dans son discours de politique générale, le 1<sup>er</sup> ministre a annoncé une revalorisation salariale des infirmiers et infirmières scolaires notamment pour leur rôle dans la lutte contre le harcèlement et pour la santé mentale.

Les AS scolaires et du supérieur sont heureuses pour leurs collègues de cette avancée bien méritée. Cependant, étant elles-mêmes, entre autres missions, concernées par la lutte contre le harcèlement scolaire,

la protection de l'enfance et l'amélioration de la santé mentale des élèves et étudiant·e·s, elles souhaitent obtenir une revalorisation au moins égale à celle obtenue par leurs collègues infirmières et infirmiers.

Cet oubli, qui en dit long sur notre invisibilité, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Un groupe Whatsapp est né et plus de 1 000 collègues sont venues sur ce groupe, syndiquées dans différents syndicats et non-syndiquées.

Un mouvement qui a fait tache d'huile avec une trentaine de sous-groupes Whatsapp qui permettent d'échanger entre paires et surtout d'organiser la révolte.

**Une date a été posée dans le paysage, le Vendredi 22 mars, avec une mobilisation historique :** plus de 1 000 AS à Paris en sachant qu'il y a 3 000 AS scolaires et 300 AS dans le supérieur plus une ou deux AS des personnels par département.

11 AS de la Drôme sur 23 (dont 5 contractuelles) sont montées, merci aux participants et participantes de la canotte qui ont permis à ces dernières d'aller manifester à Paris.

- **Nous avons passé une journée incroyable :**

Incroyable par cet élan qui s'est construit... Incroyable par l'énergie...  
***Incroyable car nous, les invisibles, nous nous sommes montrées visibles !!!***

Nous pensons que celles et ceux qui sont monté·e·s à Paris, ont encore dans la tête, le cœur, les chants, les chorées, les pancartes, les sourires, la puissance du nombre....

Nous avons donné de la voix et nous avons guiné... Assistantes Sociales titulaires, contractuelles des cinq départements de l'Académie, du scolaire, du personnel, du supérieur, Conseillères Techniques de bassin et, également, les Conseillères techniques départementales de l'Ardèche, la Drôme et la Haute-Savoie. Nous étions 38 à Paris de l'Académie et 3 collègues ont eu un empêchement.

Nous nous sentons parfois seules dans notre institution, dans nos établissements, car notre langage social est difficile à comprendre. **Cette journée nous a prouvé que notre corporation est bien existante et déterminée !**

- **Maintenant qu'un mouvement national est lancé, la question est : que fait-on ?**

Nous sommes des assistantes sociales et assistants sociaux, nous savons innover, bricoler, prendre des initiatives, nous savons nous adapter, réagir et rebondir auprès de nos situations d'élèves, d'étudiants, d'étudiantes et de leurs familles.

Dans notre pratique professionnelle, nous connaissons la force du collectif et nous œuvrons sur le pouvoir d'agir.

Aujourd'hui, nous voulons mobiliser notre propre pouvoir d'agir.



**Pour information : Jeudi 4 avril,**

*Journée de mobilisation du travail social et médico-social, AS et CT de l'Académie avaient rendez-vous à Grenoble...*

La FSU 26 avait prévu dans son calendrier une importante journée militante, le mardi 2 avril, avec un stage sur l'histoire du système éducatif et les enjeux présents et une conférence gesticulée sur l'introduction en bourse de l'Éducation Nationale. En plein passage en force du « Choc des Savoirs » par Gabriel Attal, cette journée ne pouvait pas mieux tomber... Qui plus est le jour d'un appel à la grève d'une intersyndicale de l'Éducation « NON au Choc des Savoirs, OUI au Choc des Moyens » !



La FSU 26 a fait le choix de conserver le stage du 2 avril pour apporter du contenu à chacun-e et de l'ouvrir aux grévistes et à l'intersyndicale. 45 collègues, 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, actifs/actives et retraité-es se sont réuni-es à la maison des syndicats.

**L'objectif était de réfléchir à ce qu'est l'école et ses finalités. Derrière les réformes, une politique est à l'œuvre.**

Malorie Ferrand, Docteure en Histoire, a montré à quel point Attal semble avoir ouvert un livre d'histoire des années 70, ce qui n'est pas une bonne nouvelle !

Quelques repères : **Avant 1959**, 2 ordres à l'école, primaire du peuple et secondaire des classes favorisées (*de 6 ans aux classes prépa, en milieu urbain*), payant. 2 enfants peuvent suivre des cursus entiers sans jamais se croiser.

**1947** : plan Langevin-Wallon, issu du Conseil National de la Résistance, prônant l'élévation du niveau global et l'instruction jusqu'à 18 ans, un seul corps d'enseignant-es, un programme unique, des classes à 25 élèves maximum, le respect de la biologie de l'enfant, la valorisation du travail manuel et des pédagogies nouvelles... ce plan n'a jamais été appliqué !

**1959** : réforme Berthoin qui dit vouloir permettre aux jeunes ruraux de faire des études plus longues, ce qui sera vrai mais l'intention était que les enfants d'agriculteurs fassent des études courtes d'ouvriers qualifiés. La scolarité est rendue obligatoire jusqu'à 16 ans. L'Etat recherche des statistiques pour connaître et maîtriser le système éducatif. Création de 2 cycles au niveau collège (observation et orientation) et d'un tronc commun à tous les élèves limité au 1<sup>er</sup> trimestre de 6<sup>ème</sup>. Ensuite, il faut choisir une filière (classique, moderne ou pratique). Cela ne fonctionnera pas du fait de l'orientation trop précoce des élèves et de l'absence des 3 filières dans tous les établissements.

**1963** : création de la carte scolaire à partir d'objectifs chiffrés : 40 % des élèves en cycle court.

Une filière de transition est créée avec les élèves les plus en difficulté, sans formation spécifique des enseignant-es, ce sera un échec !

**1975** : réforme Haby avec un seul type de collège et pas de filières mais c'est le modèle élitiste qui est choisi et les filières sont supprimées après 20 ans car ça ne marche pas. Et puis le collège n'est pas si unique que ça : possibilité de créer des classes à « programmes allégés » (*dont les élèves vont fatalement dans les études courtes*), de déroger à la carte scolaire pour demander une option... Des stratégies au sein des établissements se font jour avec le choix du latin ou de l'allemand... et les familles font également jouer la concurrence public/privé.

**1980** : première baisse du budget de l'Éducation en part du PIB.

**2024** : Projet « Choc des Savoirs » : proposition de groupes de niveaux en 6<sup>ème</sup> ou en 5<sup>ème</sup>. A partir de la 5<sup>ème</sup>, des filières qui dirigent fatalement vers une finalité « métier ». Les CPE seraient ramenés aux surveillants généraux des années 60, se cantonnant aux sanctions sans accompagnement éducatif. **Que du vieux !!!**



**L'intersyndicale éducation, FSU (SNES-SNEP), CGT, Sud Solidaires, FO et CNT, proposait à 14h un rassemblement devant la DSDEN de la Drôme.**

- Elle a rappelé au micro son refus de faire sortir les élèves des classes populaires le plus tôt possible de l'École Publique.
- Les initiatives vont se poursuivre dans les collèges.
- Une large campagne d'information est nécessaire avec notamment des réunions publiques...



**En soirée, la FSU 26 avait convié Nicolas Sizaret à présenter sa conférence gesticulée à la Maison des Syndicats de Valence.**

Fort d'une carrière dans la finance et d'un passage au ministère de l'Éducation Nationale, l'auteur de « OPA sur le mammoth » jouait Dave Nolland, un trader intéressé par une entrée en bourse de l'Éducation Nationale. Il a montré pendant 1h, avec un cynisme savoureux, que « l'école est un investissement d'avenir ». **A faire connaître !**



**Adhérent·e MGEN, vous avez reçu une autre carte en janvier 2024... Pourquoi ?**



D'après le courrier reçu avec la carte MGEN :

« Pour se mettre en conformité avec les pratiques du marché, la MGEN fait évoluer son système d'information. Par conséquent, la gestion de votre tiers payant évolue ».

**Le marché, c'est celui des organismes qui font la course pour être choisis par les ministères pour la PSC. La MGEN y est en concurrence avec AXA, CNP Assurances...**

Comment ne pas s'interroger sur la concomitance avec la signature des accords interministériels sur la Protection Sociale Complémentaire ?

### Accords interministériels signés :

- le 26 janvier 2022 pour la **santé**,
- le 23 octobre 2023 pour la **prévoyance**.

**Ce découplage santé / prévoyance : quelles conséquences ?**

### Rupture de la solidarité intergénérationnelle et deux contrats distincts :

**Santé :** contrat collectif obligatoire pour les agent·es en activité, choisi par l'Etat et à sa charge pour 50 %. Pour les retraité·es, un an pour décider d'opter pour cette complémentaire avec **175 % d'augmentation** de la cotisation d'équilibre évolutive ou changer mais pour quelle protection et à quel prix ?

**Prévoyance :** couverture minimale par l'Etat pour les personnels en activité et contrat facultatif pour une meilleure garantie avec 7 €/mois pour les actif·ves mais **rien pour les retraité·es...**

## Connaissez-vous la PSC ?

La « Protection Sociale Complémentaire » est l'intervention d'organismes, mutualistes et/ou assurantiels, qui viennent compléter les prestations de la Sécurité Sociale...

## Un peu de vocabulaire :

Les mots ont un sens, hélas souvent détourné !

### Assurance maladie

C'est ainsi qu'on appelle la **branche maladie de la Sécurité Sociale** (*CPAM = Caisse Primaire d'Assurance Maladie*).

### Complémentaire santé

C'est l'ensemble des organismes (*mutuelles, assurances*), à but lucratif ou pas, qui permettent de compléter les remboursements de la Sécurité Sociale **avec une cotisation volontaire d'un montant en fonction du contrat**.

### Mutuelle santé

Avant que le marché assurantiel ne se développe, les complémentaires étaient essentiellement **des mutuelles, soit des organismes à but non lucratif**, qui appliquaient la solidarité intergénérationnelle, comme la MGEN...

### Assurance santé

Il s'agit là d'assurances à but lucratif !

L'usage actuel, sciemment entretenu par le gouvernement et les assurances, confond l'assurance maladie (*la Sécu*) et l'assurance santé (*lucratif*)...

**Cette confusion participe des attaques contre la Sécurité Sociale, pilier de notre protection sociale.**

### Prévoyance

Ne pas confondre avec prévention ! Elle **couvre les aléas de la vie** : invalidité, incapacité et dépendance, décès...

### Protection sociale

Elle inclut la **Sécurité Sociale et les prestations sociales** (*RSA, APA par exemple*).

### Sécurité Sociale

Pensée par le Conseil National de la Résistance en 1944, mise en place par le ministre communiste Ambroise Croizat en 1946, la « Sécu » **repose sur le principe de solidarité : chacun donne selon ses moyens et reçoit selon ses besoins**. A l'origine, son financement reposait uniquement sur les cotisations sociales (*salariales et patronales*) et sa gestion était paritaire.

Depuis sa création, la « Sécu » est victime d'attaques en règle incessantes du patronat et de ses « partenaires politiques ». Déjà largement grignotée côté financement, côté gestion, côté prestations, elle reste cependant encore **le principal outil d'accès aux soins pour la majorité de la population mais pour combien de temps ?**

En effet, si, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, **les cotisations MGEN** (*et celles des autres organismes complémentaires*) ont augmenté, c'est déjà pour compenser le déremboursement de médicaments et le « désengagement » de la Sécurité Sociale dont la prise en charge est passée de 70 % à 60 %, celle des complémentaires passant ainsi de 30 % à 40 %.

Et, en plus de ces mesures adoptées par 49-3 avec la loi sur le financement de la Sécu en 2024 (LFSS), **2 décrets** publiés au *Journal officiel* le 17 février 2024 prévoient une augmentation de la participation forfaitaire sur les consultations et les actes médicaux, et le doublement des franchises médicales appliquées notamment aux médicaments et aux transports sanitaires avec déplafonnement (*fini le maximum de retenues à 50 € par an*) !

**La mise en place de la PSC va amplifier cette « privatisation » de la santé. Face à cela, une seule solution : le remboursement à 100 % par la Sécurité Sociale des soins prescrits !**

# NON, NOUS NE NOUS LAISSERONS PAS BÂILLONNER PAR LE PRÉFET DE LA DRÔME !

*De mémoire de militant·es, on n'avait jamais vu ça !*



F.S.U. 26

**Le dernier CDEN (Comité Départemental de l'Éducation Nationale) s'est tenu le 7 mars. Il portait principalement sur la préparation de la rentrée 2024 dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré.**



F.S.U. 26

Il s'agissait de discuter de la carte scolaire, les ouvertures et fermetures de classes, et des moyens, les dotations horaires, attribués aux collèges. La situation, si difficile depuis plusieurs années déjà, s'est encore aggravée au prétexte d'une légère baisse démographique, mais surtout à cause de la mise en place du « Choc des savoirs » combinée à l'annulation de 600 millions d'euros de crédit dans l'Éducation.

Une déclaration liminaire commune (consultable sur le site de la FSU 26) a donc été conjointement signée par l'ensemble des organisations syndicales représentées dans cette instance (FSU, Unsa Éducation et SGEN-CFDT) et par la FCPE. C'était une première !

De même, pour la première fois depuis sa nomination, le Préfet de la Drôme, était également présent pour présider ce comité. Nous nous en souviendrons !

En effet, le représentant du Gouvernement a, dans un premier temps, refusé tout bonnement la lecture de notre déclaration liminaire unitaire, se proposant de la joindre seulement au PV de la séance. Autant dire qu'il s'agit d'un classement vertical immédiat. En effet, pour Monsieur le Préfet de la Drôme, « On ne va pas passer une heure à écouter les déclarations liminaires », « Cela ne fait pas avancer le débat », « Cela tue le débat ». Monsieur le Préfet de la Drôme « préfère entrer dans le vif du sujet » car « [nous] évoqu[ons] des points qui ne sont pas à l'ordre du jour ». « C'est partout pareil en France ».

Il a donc fallu insister par trois fois pour obtenir gain de cause (car Monsieur le Préfet de la Drôme « n'aime pas du tout ce procédé ») et dénoncer solennellement, au nom des personnels, des usagères et des usagers, les mesures gouvernementales en s'appuyant sur l'analyse de la situation drômoise puis poser quelques questions.

Comme si de rien n'était, Monsieur le Préfet de la Drôme a ensuite voulu passer au troisième point de l'ordre du jour. Nous avons donc dû insister de nouveau pour qu'il apporte des réponses mais le représentant du Gouvernement n'a rien trouvé de mieux que de nous demander de nous taire, certes poliment, avec les formes, ne cessant de répéter « Merci » en nous coupant la parole. La FSU, devant toute l'assemblée sidérée, a alors préféré quitter la salle.

Cette instance a un caractère assez formel : les sujets traités sont précis ; les votes sont consultatifs. Traditionnellement, la parole se distribue assez sereinement pour ne pas dire courtoisement entre les élu·es, les représentant·es des personnels et des usagères et usagers, les personnalités qualifiées et l'administration.

Par ailleurs, il nous a toujours été rappelé, lors d'audiences en préfecture, qu'une des missions du corps préfectoral est d'être à l'écoute de ses administré·es et de transmettre doléances et revendications au sommet de l'État.

Alors comment expliquer l'attitude de notre actuel Préfet ? Est-ce une initiative personnelle ou une consigne gouvernementale qui pourrait faire penser à une dérive autoritaire ?

**Quoi qu'il en soit, la FSU continuera, vaille que vaille, de défendre le Service Public d'Éducation et ses valeurs émancipatrices, laïques et républicaines.**



F.S.U.

Le service public,  
on l'aime, on le défend



F.S.U.



F.S.U. 26